

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent quatre-vingt-septième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 30 janvier 2026, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre-J.-Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS**

Monia Abdallah	Professeure, Département d'histoire de l'art
Kimberly Achiaa Ofori	Personne étudiante, représentante des groupes étudiants
Quentin Baudens	Personne étudiante, représentante de la Faculté de science politique et de droit
Rachel Chagnon	Doyenne de la Faculté de science politique et de droit
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la réussite et à la vie étudiante
Émile Duchesne	Personne étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Jonathan Giguère	Directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante
Johanne Grenier	Vice-rectrice à la Vie académique (présidente)
Dominique Leblanc	Personne étudiante, représentante de la Faculté des sciences humaines
Iannick Lepage	Personne étudiante, représentante des cycles supérieurs
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales
Stéphanie Millette	Personne étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion
Sylvie Quéré	Cadre-conseil au Vice-rectorat à la vie académique

### **MEMBRES ABSENTS**

Julie Corbeil*	Attachée d'administration, Département des sciences comptables
Divine Nya*	Personne étudiante, représentante des groupes étudiants
Patrick Gauthier*	Chargé de cours, Département de communication sociale et publique
Thomas Saïas*	Professeur, Département de psychologie

### **PERSONNES OBSERVATRICES**

Francis Dallaire	Directeur du Bureau des services-conseils aux Services à la réussite et à la vie étudiante
------------------	--

---

\* Absence motivée

## **SECRETARIAT DES INSTANCES**

Marie-Hélène Fandrich  
Marjorie Ekra

Directrice du Secrétariat des instances (secrétaire)  
Chargée d'instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

---

La présidente, Johanne Grenier, souhaite la bienvenue aux membres et aux personnes observatrices. Elle souligne l'arrivée de Kimberly Achiaa Ofori nouvelle membre représentant les groupes étudiants.

### **1. Points statutaires**

#### **1.1 Ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Un membre étudiant propose un amendement à l'ordre du jour visant l'ajout d'un point relatif au respect des autonomies associatives en matière d'affichage, et demande que ce point fasse l'objet d'une adoption.

La présidente suggère plutôt un point d'information, tandis que la directrice du Secrétariat des instances précise les modalités procédurales liées à cette demande d'ajout.

Des membres institutionnels demandent des clarifications sur la portée de la politique d'affichage et sur la notion d'autonomie. Au terme des discussions, il est proposé par Quentin Beaudens, appuyé par Iannick Lepage, de modifier l'ordre du jour pour ajouter un point dans les sujets pour adoption portant sur l'autonomie des associations en matière d'affichage.

Le vote étant demandé, les membres se prononcent sur l'ajout du point à l'ordre du jour :

Partie institutionnelle  
Pour : 0  
Contre : 6  
Abstention : 1

Partie étudiante  
Pour : 6  
Contre : 0  
Abstention : 0

La proposition est rejetée, la double majorité des votes n'étant pas atteinte.

La présidente propose alors d'ajouter le point aux sujets d'information en point 4.3.3. Le Comité de la vie étudiante s'accorde à procéder ainsi.

Le point suivant est ajouté :

#### 4.3.3. Information sur le respect des autonomies associatives en matière d'affichage

Sur une proposition dûment faite par Johanne Grenier, appuyée par Sylvie Quéré, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

### 1.2 Procès-verbal de la 186<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 28 novembre 2025

Sur une proposition dûment faite par Sylvie Quéré, appuyée par Monia Abdallah, le procès-verbal de la 186<sup>e</sup> assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2025 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

### 1.3 Affaires en découlant

Aucun point n'est soulevé.

### 1.4 Registre des suivis

La directrice du Secrétariat des instances indique que le seul suivi inscrit au registre est celui portant sur la « Modification des termes étudiantes étrangères, étudiants étrangers afin de désigner les personnes provenant de l'extérieur du Québec étudiant à l'UQAM » par ceux d'étudiantes, étudiants internationaux. Il doit y rester jusqu'à ce que le changement ait été apporté à l'ensemble des documents normatifs de l'Université. Le suivi sera retiré une fois que ce sera chose faite.

## 2. Présentations

### 2.1 Démarche du Plan directeur du campus 2026-2046 [invitées : Kirsten Sutherland, directrice de la planification immobilière, et Caroline Elias, architecte à la direction de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers] (Annexe-CVE-187-2.2)

La présidente accueille Kirsten Sutherland, directrice de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers, ainsi que Caroline Elias, architecte, qui présentent le document, tel que déposé en annexe.

Une période de questions et de commentaires suit la présentation.

Une membre étudiante se préoccupe de l'intégration du Complexe des sciences dans le Plan directeur du campus 2026-2046 (PDC). Elle soulève également les enjeux liés à la mobilité réduite sur ce site, notamment l'accessibilité des toilettes, et demande si ces aspects sont pris en compte dans le plan d'aménagement.

Les présentatrices confirment que le PDC couvre l'ensemble du campus, incluant le Campus central et le Complexe des sciences, et indiquent que la mobilité réduite fait partie des éléments qui sont intégrés à l'analyse des besoins. Le PDC s'inscrit dans une vision à long terme et vise à intégrer, dans les projets futurs, des considérations telles que l'accessibilité et l'écoresponsabilité.

Ensuite est abordée la question du processus d'approbation du PDC, ainsi que l'échéancier des changements et la prise en compte des besoins des différentes cohortes. Il est affirmé que le PDC est approuvé par les instances de l'Université. Cependant, les présentatrices ajoutent que le PDC doit demeurer flexible afin de s'adapter aux opportunités et qu'il sera mis à jour tous les cinq à sept ans. Elle souligne qu'il s'agit d'un outil adaptable, comme c'est le cas dans l'ensemble des institutions universitaires, permettant de se doter d'une vision à long terme. De plus, un exercice de priorisation sera réalisé et la mise en œuvre dépendra du niveau de financement disponible. La feuille de route constitue une stratégie évolutive intégrant divers éléments au fil du temps, rendant difficile la détermination d'un calendrier précis.

La discussion se poursuit sur les enjeux de financement liés au contexte politique actuel. Les présentatrices expliquent que le PDC doit être envisagé comme un outil de préparation permettant de saisir les opportunités de financement et de réagir plus rapidement aux changements de contexte. Un membre institutionnel soulève notamment la question des projets mis en suspens faute de financement, notamment le projet Métamorphose, et demande comment ces éléments sont pris en compte. Il est expliqué que ce projet sera considéré comme prioritaire pour l'ensemble de la communauté, notamment puisqu'il concerne l'amélioration de la vie étudiante.

Dans l'esprit d'amélioration de la vie étudiante, un membre étudiant fait la suggestion d'envisager de piétonner la rue Saint-Denis. La directrice de la planification immobilière aimerait aborder cette question dans le cadre du plan d'aménagement urbain. Cependant, elle rappelle que la piétonnisation relève de décisions politiques municipales plutôt que d'enjeux strictement urbanistiques, mais qu'un intérêt institutionnel à cet égard pourrait favoriser les discussions. Le PDC est justement un outil qui peut permettre de formaliser des intentions claires dans les négociations avec la Ville.

La discussion se termine sur la question de l'intégration des espaces locatifs dans le PDC. Les présentatrices affirment que l'analyse des besoins et des superficies les prendra en compte. Elle précise que, dans l'éventualité où certains besoins ne seraient plus justifiés, des solutions seront envisagées afin de réintégrer, dans les pavillons, des activités actuellement organisées dans des espaces loués.

La présidente remercie les invitées et celles-ci quittent la rencontre.

## **2.2 Processus d'évaluation de la présence d'agents de sécurité [invité : Georges Kasserwani, directeur adjoint du Service de la prévention et de la sécurité] (Annexe-CVE-187-2.2)**

La présidente accueille Georges Kasserwani, directeur adjoint du Service de la prévention et de la sécurité (SPS), qui présente le document, tel que déposé en annexe.

Une période de questions et de commentaires suit la présentation.

Les discussions débutent avec la question des mesures prises en cas de publics mineurs lors d'événements. Le présentateur indique que la présence de personnes mineures n'entraîne pas nécessairement de mesures particulières, sauf en cas de risques identifiés. Dans le cadre d'activités scolaires, la prise en charge ne relève pas du Service de la prévention et de la sécurité (SPS), mais plutôt des personnes accompagnatrices. Les procédures d'évacuation s'appliquent toutefois à l'ensemble des publics.

Un membre étudiant questionne les évaluations en fonction de la nature des événements et demande si l'analyse repose sur la nature de l'activité ou sur la thématique abordée. Le présentateur affirme que chaque événement est évalué individuellement, sans égard automatique au sujet ou au titre. Certains sujets peuvent toutefois être polarisants, et l'évaluation vise avant tout à assurer la sécurité de l'ensemble des personnes.

La discussion porte sur le nombre d'agentes, d'agents sur le campus, leur mobilisation lors des événements, ainsi que sur les délais fréquents liés au déverrouillage des salles lors des réservations. Des solutions sont à l'étude.

Par la suite, une membre étudiante suggère de mieux informer la communauté que les réservations d'espaces extérieurs doivent également inclure la réservation des accès. Le présentateur affirme que le formulaire de demande est en constante évolution et que cette suggestion pourrait y être intégrée.

Des préoccupations sont exprimées par un membre étudiant quant à une possible limitation de l'accessibilité de l'Université, notamment par l'installation de lecteurs de cartes aux portes extérieures.

La discussion se termine sur la clarification de la définition d'un événement. Il est précisé que cette notion concerne principalement les activités de grande envergure, souvent avec permis d'alcool, service de traiteur ou ouverture au public.

La présidente remercie l'invité et celui-ci quitte la rencontre.

### **3. Sujets pour adoption**

#### **3.1 Tableau des nominations (Annexe CVE-187-3.1)**

La directrice du Secrétariat des instances présente le tableau des nominations, tel que déposé en annexe.

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante suggère l'instauration d'un formulaire pour ajouter les nouvelles nominations. Un membre étudiant réagit en affirmant que cela sera discuté entre associations étudiantes.

La présidente en profite pour mentionner le fait qu'il reste des sièges à pourvoir par la communauté étudiante.

Les résolutions suivantes sont adoptées.

#### **RÉSOLUTION 2026-CVE-1010**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-187-3.1;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la composition du Comité de reconnaissance des groupes étudiants

ATTENDU la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants et, plus particulièrement, l'article 6.6.2;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Francois Connolly-Gingras, appuyé par Sylvie Quéré, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Maxime Soutière-Kucharski, directeur des sports universitaires et des événements, à titre de représentant institutionnel au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2026-CVE-1011**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-187-3.1;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants et, plus particulièrement, l'article 6.6.2;

ATTENDU les résultats des élections de l'Assemblée des groupes étudiants du 8 janvier 2026;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Francois Connolly-Gingras, appuyé par Sylvie Quéré, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Kimberly Achiaa Ofori, étudiante, à titre de membre du Comité de reconnaissance des groupes étudiants désignée par les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante, pour un mandat débutant le 30 janvier 2026 et se terminant le 30 juin 2026;

NOMME Déborah Kininga Mulbinge, étudiante, à titre de membre du Comité de reconnaissance des groupes étudiants désignée par les groupes étudiants, pour un mandat débutant le 30 janvier 2026 et se terminant le 30 juin 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.2 Mise en place d'un groupe de travail consultatif sur la révision de la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants [Jonathan Giguère, directeur intérimaire, Services à la réussite et à la vie étudiante] (Annexe CVE-187-3.2)**

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe.

Dans le cadre de la révision Politique n° 51 sur la reconnaissance des groupes étudiants, il est recommandé qu'un comité consultatif soit créé pour accompagner la démarche. Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante présente la composition proposée du comité et précise que ses travaux débiteront en 2026. Le processus normatif d'approbation par les instances devrait intervenir à la fin de l'année.

Les nominations seront effectuées par le Comité de la vie étudiante à la prochaine rencontre.

Une membre institutionnelle propose de laisser au groupe de travail le soin de déterminer ses règles de fonctionnement, notamment en retirant la mention « par consensus ».

La proposition est acceptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 2026-CVE-1012**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-187-3.2;

ATTENDU que, après plus de dix années d'application, la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants contient des dispositions qui méritent une révision afin d'en renforcer l'efficacité, la cohérence et la clarté, tout en l'adaptant aux réalités étudiantes et en favorisant l'engagement des groupes;

ATTENDU la volonté des personnes porteuses du dossier d'engager une démarche participative auprès de la communauté étudiante;

ATTENDU le format actuel de la Politique n° 51, entraînant notamment le désengagement des personnes étudiantes et la mobilisation importante des ressources du Bureau des affaires étudiantes aux Services à la réussite et à la vie étudiante;

ATTENDU la volonté d'améliorer l'efficacité, la cohérence, la clarté et l'impact de la Politique n° 51 ainsi que des outils qui en découlent, en simplifiant les processus afin de mieux répondre aux besoins des groupes étudiants, d'enrichir l'expérience des personnes impliquées et de dynamiser la vie étudiante;

ATTENDU les avantages anticipés d'une révision, notamment l'enrichissement de l'expérience étudiante, la simplification des processus et l'amélioration de la performance organisationnelle, en allégeant les procédures pour renforcer le soutien apporté aux groupes et favoriser l'innovation ainsi que la diversification des initiatives;

ATTENDU les échanges et discussions tenues en séance confirmant la volonté d'instaurer un processus consultatif pour mettre en place un groupe de travail représentatif de la communauté étudiante et des parties prenantes, dont le mandat serait de soutenir la révision de la Politique n° 51. Ce groupe de travail formulera ses recommandations et mènera ses travaux au cours de l'année 2026;

IL EST PROPOSÉ par Jonathan Giguère, appuyé par Monia Abdallah, que le Comité à la vie étudiante :

APPROUVE la mise en place d'un groupe de travail consultatif sur la révision de la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants, composé de :

- Quatre personnes étudiantes provenant des groupes étudiants en respectant la répartition suivante : un membre issu d'un groupe d'envergure, deux membres issus de groupes reconnus, un membre issu d'un groupe candidat à la reconnaissance;
- Une personne étudiante désignée par les associations facultaires étudiantes;
- Deux personnes employées issues du groupe professionnel du Bureau des affaires étudiantes (BAE) aux Services à la réussite et à la vie étudiante;
- Une personne représentante institutionnelle membre du Comité de reconnaissance des groupes étudiants (CRGET);
- Une personne représentante de la direction du Bureau des affaires étudiantes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4. Points d'information**

##### **4.1 Accessibilité des listes de locaux d'enseignement et des commanditaires pour les associations étudiantes**

La présidente informe l'assemblée des développements qui ont eu lieu depuis le dernier Comité de la vie étudiante, au sujet de l'accessibilité des listes de locaux d'enseignement et des commanditaires pour les associations étudiantes. Elle précise que les discussions se déroulent bien et qu'elles visent à trouver une manière permettant aux associations étudiantes de rejoindre leurs membres.

Un membre étudiant ajoute que les associations étudiantes apprécient la volonté de dialogue et se réjouissent que le processus avance.

##### **4.2 Informations de la présidente**

La présidente annonce qu'à la mi-février auront lieu les Journées de la persévérance scolaire. Elle souligne l'intérêt de mettre en place des initiatives au niveau universitaire, rappelant que plus les étudiantes, étudiants avancent dans leur parcours, plus elles, ils ont besoin de soutien pour persévérer. Cette année, le Vice-rectorat à la vie académique transmettra un courriel d'encouragement, et un atelier sur la persévérance sera organisé avec les Services à la réussite et à la vie étudiante.

Du côté du Carrefour d'innovation et de pédagogie universitaire, un atelier sur la persévérance scolaire sera également offert aux professeurs, professeures ainsi qu'aux personnes chargées de cours.

La présidente demande ensuite l'avis des membres étudiantes, étudiants sur la persévérance scolaire.

Les membres étudiantes, étudiants partagent leurs perspectives sur le sujet. Ils ont notamment évoqué les parcours longs, où le redoublement peut nuire à la persévérance et accroître les difficultés rencontrées. La persévérance est également liée aux conditions de travail, que ce soit dans les laboratoires, pour les stagiaires ou concernant les logements étudiants, dont la vétusté peut constituer un obstacle. Les étudiantes, étudiants insistent sur l'importance de pouvoir terminer leur parcours universitaire avec fierté et dans de bonnes conditions, tant sur le plan académique que sur celui de la santé mentale.

### **4.3 Informations générales**

#### **4.3.1 Bilan annuel 2024-2025 des Services à la réussite et à la vie étudiante (Annexe-CVE-4.3)**

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante présente le bilan ainsi que le travail accompli, tel que déposé en annexe.

Aucune question n'est soulevée.

#### **4.3.2 Bilan des activités du Comité de financement des projets étudiants 2024-2025**

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante présente le bilan des activités du comité, tel que déposé en annexe. Aucune question n'est soulevée.

#### **4.3.3 Information sur le respect des autonomies associatives en matière d'affichage**

La partie étudiante exprime la volonté de maintenir l'affichage physique, au-delà de l'utilisation des écrans, et de préserver l'autonomie des associations en la matière. Elle rappelle l'entente visant une politique d'affichage entre les Services à la réussite et à la vie étudiante (SRVE) et les associations étudiantes facultaires (résolution 2018-CVE-777). Elle souligne que certains enjeux sont polarisants et que, malgré un discours institutionnel se voulant neutre, des affiches conformes à la politique auraient été retirées rapidement des babillards autorisés. Un membre étudiant précise en outre qu'aucune modification à la politique d'affichage n'est demandée, mais plutôt que celle-ci soit appliquée.

À la question de la présidente sur la nature des affiches retirées, un membre étudiant précise que les affiches retirées ne comportaient rien de particulier. Il rappelle que les affiches ne sont habituellement pas étampées, mais que cela demeure possible et normalement non problématique.

Le directeur intérimaire des SRVE indique que ceux-ci sont en accord sur plusieurs points. Les SRVE interviennent uniquement sur les babillards sur les colonnes Morris identifiées. Lorsque des affiches sont retirées, il faut communiquer avec les SRVE. Il mentionne qu'il est possible que certaines personnes effectuent des rondes de retrait d'affiches, et qu'il est important d'en être informés.

Concernant les lieux permis, le directeur du Bureau des affaires étudiantes précise que les colonnes Morris avec babillards, et tous les babillards muraux, sont autorisés. Les panneaux mobiles, quant à eux, sont attribués aux événements pour lesquels ils ont été officiellement réservés. Un membre étudiant souligne que les statuts de certains espaces peuvent être flous dans l'Université, mais que, dans les cas problématiques évoqués, il n'y avait pas d'ambiguïté.

À la question d'une membre étudiante sur l'ajout de babillards dans des zones à fort impact, le directeur intérimaire des SRVE répond que deux grands babillards ont récemment été ajoutés dans le corridor du pavillon R, près des distributeurs, à la demande des personnes étudiantes.

Une membre institutionnelle soulève la question de la durée variable des affichages, suggérant de l'indiquer directement sur les panneaux. Elle s'interroge également sur la gestion des vitrines sous vitrerie. Un membre étudiant précise que celles-ci sont généralement gérées par les associations facultaires étudiantes, certains syndicats ou groupes d'envergure.

La discussion se poursuit autour de la notion de participation des associations étudiantes aux différents événements promus sur les affiches.

En conclusion, les SRVE indiquent qu'ils travailleront à identifier les babillards et à mieux communiquer les modalités d'affichage. Il est rappelé qu'il est important d'aviser les SRVE de tout enjeu lié à l'affichage, que ce soit pour un retrait ou pour discuter de la présence d'un affichage. Les membres du Comité de la vie étudiante souhaitent que la politique d'affichage soit respectée et invitent les associations étudiantes à signaler tout manquement.

## **5. Divers**

La professeure Monia Abdallah évoque une résolution concernant les restrictions à l'accès au Programme de l'expérience québécoise des personnes étudiantes provenant de l'extérieur du Canada que le Département d'histoire de l'art a adoptée lors de sa dernière assemblée départementale. La présidente affirme que le recteur est très actif sur ce dossier également. La professeure s'exprime sur la situation et affirme que cette restriction est très problématique pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Il est rappelé que les quotas de certificat d'acceptation du Québec qui ont été déterminés par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ont été révisés et qu'ils excluent désormais les demande de renouvellements.

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante indique que l'équipe de la réussite étudiante des SVRE enverra prochainement un courriel invitant les associations à une consultation sur la réussite. L'objectif est de recueillir les avis et de coconstruire une vision de la réussite.

Des situations fâcheuses pour certaines personnes ont été signalées en lien avec l'utilisation non genrée des toilettes au deuxième étage du pavillon Hubert-Aquin. Une invitation est faite pour discuter de la situation.

Enfin, il a été rappelé que la semaine de prévention du suicide aura lieu la semaine prochaine. Diverses activités seront offertes, incluant Zooanimation et la distribution de biscuits avec des messages d'encouragements. Du 9 au 31 mars auront lieu des conférences et des kiosques promouvant la santé et les saines habitudes de vie.

## **6. Dépôt de documents**

D.1 Tableau de suivi des sièges étudiants sur les comités institutionnels

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 HEURES 05 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

\_\_\_\_\_  
La présidente

\_\_\_\_\_  
La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XX XXXXX 2026.

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

### Ordre du jour

#### Cent quatre-vingt-septième assemblée ordinaire. le 30 janvier 2026 à 9 heures 30. salle D-5500

#### 1. Points statutaires

- 1.1 Ordre du jour
- 1.2 Procès-verbal de la 186<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 28 novembre 2025
- 1.3 Affaires en découlant
- 1.4 Registre des suivis

#### 2. Présentations

- 2.1 Démarche du Plan directeur du campus 2026-2046 [invitées : Kirsten Sutherland, directrice de la planification immobilière, et Caroline Elias, architecte, à la direction de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers]
- 2.2 Processus d'évaluation de la présence d'agents de sécurité [invité : Georges Kasserwani, directeur adjoint du Service de la prévention et de la sécurité]

#### 3. Sujets pour adoption

- 3.1 Tableau des nominations
- 3.2 Mise en place d'un groupe de travail consultatif sur la révision de la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants [Jonathan Giguère, directeur intérimaire, Services à la réussite et à la vie étudiante]

#### 4. Points d'information

- 4.1 Accessibilité des listes de locaux d'enseignement et des commanditaires pour les associations étudiantes
- 4.2 Informations de la présidente
- 4.3 Informations générales
  - 4.3.1 Bilan annuel 2024-2025 des Services à la réussite et à la vie étudiante

4.3.2 Bilan des activités du Comité de financement des projets étudiants 2024-2025

4.3.3 Information sur le respect des autonomies associatives en matière d'affichage.

**5. Divers**

**6. Dépôt de documents**

D.1 Tableau de suivi des sièges étudiants sur les comités institutionnels

**Prochaine rencontre : 13 mars 2026**